



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 8ème législature

### Examens et concours

Question écrite n° 39665

#### Texte de la question

Mme Marie-Therese Boisseau attire l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'economie, des finances et de la privatisation, charge du commerce, de l'artisanat et des services, sur la situation des prothésistes dentaires face a l'ouverture du grand marche europeen de 1992. Cette branche est seule a n'avoir pas de reglementation professionnelle, definissant les connaissances, les droits et les devoirs d'exercice. De plus, la concurrence etrangere, notamment en provenance d'Asie du Sud-Est, s'exerce fortement. Elle lui demande de bien vouloir lui preciser quelles mesures sont envisagees pour activer la mise en place de l'enseignement de la prothese dentaire conduisant a un diplome superieur de niveau III, et qui ouvrirait droit a l'exercice et a l'etablissement de ces professionnels dans tous les pays de la Communauté.

#### Données clés

**Auteur :** [Mme Boisseau Marie-Thérèse](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 39665

**Rubrique :** Enseignement superieur

**Ministère interrogé :** commerce, artisanat et services

**Ministère attributaire :** commerce, artisanat et services

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 2 mai 1988, page 1812